



## Modification simplifiée n°1 du PLU d'Ambert

### **Bordereau des pièces**

#### **Pièces administratives**

- Arrêté de prescription
- Décision de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale
- Délibération décidant de ne pas soumettre à la procédure à évaluation environnementale et définissant les modalités de mise à disposition du public

#### **Avis des personnes publiques associées et consultées**

#### **Dossier de modification simplifié du PLU d'Ambert**

- 1 – Rapport de Présentation
- 3 – Orientations d'Aménagement et de Programmation
- 4a – Règlement
- 4b – Plan de zonage : Planche Nord
- 4c – Plan de zonage : Planche Sud
- 4d – Plan de zonage : Planche centre-ville
- 4e – Liste des emplacements réservés

*Les autres pièces du PLU ne sont pas modifiées*

Réf : 49067